



L'énergie de nos territoires

Tél. : 06.60.54.51.78

Email : chayrigues.agriculture.energie@orange.fr

EIRL CHAYRIGUES Grégory

Chayrigues Agriculture & Energie
987 ROUTE DE MAS MARCOU
Mas-Marcou le Haut
12450 - FLAVIN

FACTURE

SCEA CASTANOIX

200 Route des Charpentiers
46350 MASCLAT
Port : 06 79 78 71 14
Email : marcophilippe4635@gmail.com

N° : FA250177

Date : 22/09/2025

N° TVA : FR78983357989

N° client : C890

Réf. : Prestation de déchetage

Bon de travail n° 1376

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Travaux du 26/07/2025					
Bois pour paillage	3,90	h	425,00 €	1 657,50 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
V9	1 657,50 €	20,00%	331,50 €

Total HT	1 657,50 €
TVA	331,50 €
Total TTC	1 989,00 €

Règlement

Chèque ou virement

Echéance(s)

1 989,00 € au 31/10/2025

Coordonnées bancaires

Nom	CRCA
IBAN	FR7611206000371806034130173
BIC	AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).